

Au fil des Vallons

Bulletin n°23 Février 2020



Dossier : le Centre Communal d'Action Sociale

AGENDA

Les rendez-vous des associations (p 10 à 16)

RETOUR EN IMAGES



Vous participerez aux évènements à venir de la commune ? N'hésitez pas à partager vos photos (servicecommunication@vallonsdelerdre.fr)



Samedi 7 décembre - marché de Noël à la résidence des Jardins de l'Erdre



Mardi 31 décembre - fête de la Saint-Sylvestre organisée par Fleurs et Ambiance à Vritz



Dimanche 8 décembre - bourse aux fêtes organisée par le Syndicat d'Initiative à Bonnœuvre



Samedi 14 décembre - après-midi jeux suivi du spectacle La Nounou à l'espace Paul GUIMARD



Vendredi 13 décembre - arbre de Noël de l'école du Dauphin à Vritz



Samedi 4 janvier - cérémonie des vœux à Maumusson



Dimanche 15 décembre - marché de Noël de l'école Sainte-Anne de Freigné

ÉTAT-CIVIL

Bienvenue à...

FRÉMONT Victoire – Vritz.....	16 novembre
FRÉMONT Loïs – Vritz.....	16 novembre
GICQUEAU Gabrielle – Freigné.....	18 décembre
SOUPAMA Alice – Vritz.....	20 décembre
GARNIER Layana – Saint-Mars-la-Jaille.....	31 décembre
GARNIER Noa – Saint-Mars-la-Jaille.....	31 décembre
CUSSAGUET SKRZYPCZAK Denzel – Saint-Mars-la-Jaille.....	2 janvier
BEZIE Gaspard – Maumusson.....	6 janvier
CARVALHO DA SILVA BUGEON Lucca – Saint-Mars-la-Jaille.....	7 janvier



Ils nous ont quittés

GAUTIER veuve COTTINEAU Marie – Saint-Mars-la-Jaille 94 ans.....	6 novembre
BARANGER épouse LAUMAILLÉ Marie – Saint-Mars-la-Jaille 88 ans.....	16 novembre
LAUMAILLÉ Paul – Saint-Mars-la-Jaille 87 ans.....	20 novembre
RAGUIN veuve GODIN Georgette – Bonnœuvre 90 ans.....	28 novembre
PAUL veuve BLAIZE Marie – Saint-Mars-la-Jaille 94 ans.....	3 décembre
PEREIRA Anthony – Saint-Mars-la-Jaille 43 ans.....	3 décembre
HARDY veuve PASSELANDE Thérèse – Saint-Sulpice-des-Landes 92 ans.....	7 décembre
BULTEAU Pascal – Saint-Mars-la-Jaille 53 ans.....	18 décembre
DURAND Jérôme – Freigné 87 ans.....	29 décembre
GÉRARD Jean-Yves – Saint-Sulpice-des-Landes 64 ans.....	29 décembre
TOUCHAIS Christiane – Saint-Mars-la-Jaille 81 ans.....	14 janvier

Où en sont les travaux ?

Giratoire du Château et rue du Château

[Saint-Mars-la-Jaille]

Les travaux sur le réseau d'assainissement collectif ont démarré mi-janvier. La rue du Château est barrée et une déviation est mise en place depuis le 20 janvier et jusqu'au 21 février. Elle passe par le boulevard de la Ferronnays et le boulevard de la Gare.

La Léverie

[Saint-Mars-la-Jaille]

Une circulation alternée est mise en place à la Léverie depuis le 27 janvier du fait de travaux de réfection du réseau d'eau potable pour une durée de 7 semaines.



ÉDITO

Chères Vallonnaises, chers Vallonnais,

Je tenais tout d'abord à vous remercier pour votre présence lors des cérémonies de vœux qui se sont déroulées dans chaque commune déléguée début janvier. Vous pouvez désormais visionner ou re-visionner le film diffusé durant ces cérémonies sur le site internet de la commune, film qui résume les actions menées en 2019.

Ce mois-ci, nous mettons l'accent sur le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Le CCAS est un acteur important dans une commune de notre envergure. Il soutient les personnes les plus fragiles économiquement et/ou isolées afin d'éviter, autant que possible, l'exclusion sociale. N'hésitez pas également à le solliciter si vous repérez dans votre entourage des personnes en difficulté.

Le CCAS travaille en collaboration avec le service enfance-jeunesse afin de mettre en place des actions intergénérationnelles. C'est ainsi, qu'en lien avec le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM), les enfants gardés par les assistants maternels ont pu pique-niquer et jouer avec les résidents de l'EHPAD Les Jardins de l'Erdré l'été dernier. Ces moments de rencontre sont appréciés de tous et vont être renouvelés régulièrement.

Le CCAS vous accompagne également dans toutes vos démarches de demande d'aide et de logement.

Vous retrouverez le dossier complet en pages 8 et 9 de ce bulletin.

Vous souhaitant un très bon début d'année,

Bien cordialement,

Jean-Yves
PLOTEAU,
Maire





PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL **le mardi 4 février 2020 à 20h** **Espace Paul GUIMARD - Saint-Mars-la-Jaille**

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2019

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA) **- présentation du projet de territoire du Pays d'Ancenis à l'horizon 2030 - avis**

(Délibération n°244/2019 en date du 12 décembre 2019)

La COMPA a élaboré un projet de territoire à l'horizon 2030 en trois étapes, à savoir :

- de février à mai 2019, l'élaboration du diagnostic partagé,
- en mai et juin 2019, la définition des enjeux du territoire et de la stratégie,
- de juillet à septembre 2019, la rédaction du projet de territoire.

Les cinq enjeux-clés du projet sont l'attractivité économique du territoire, l'organisation du territoire et de l'offre de services, l'identité, la cohésion sociale et territoriale, les transitions.

Quatre ambitions transversales ont été définies, à savoir :

- rendre le territoire attractif et accueillant,
- conforter le tissu économique local et accompagner les mutations,
- développer un territoire solidaire,
- agir localement pour la transition écologique.

Le conseil municipal a pris acte du projet de territoire du Pays d'Ancenis à l'horizon 2030.

Tarifs communaux 2020

(Délibération n°247/2019 en date du 12 décembre 2019)

Le conseil municipal a décidé de maintenir les tarifs votés pour l'année 2019 pour l'année 2020, de ne pas permettre la location uniquement de l'espace bar de l'espace des Ardoisières de Vritz et de ne plus louer la MCL de Freigné à plusieurs personnes ou associations le même jour.

Associations - critères d'attribution des subventions pour

> Consultez les tarifs sur le site internet.

l'année 2020

(Délibération n°250/2019 en date du 12 décembre 2019)

Le conseil municipal a décidé de modifier les conditions d'attribution des subventions fixées par délibération n°073/2019 en date du 27 mars 2019 comme suit :

- 25 € par adhérent mineur domicilié sur la commune pour les associations communales et pour les associations extérieures lorsque l'activité proposée n'existe pas sur le territoire ;
- pas de subvention pour les adhérents mineurs originaires de la commune pour les associations extérieures proposant une activité existant sur le territoire ;
- 250 € par adhérent mineur domicilié sur la commune pour les écoles de musique ;
- 150 € pour la création d'une nouvelle association ;
- possibilité d'accorder une subvention d'un montant fluctuant

en fonction de la situation financière et des projets présentés pour les comités des fêtes et les associations assurant la fonction de comité des fêtes ;

- possibilité d'attribuer une subvention en fonction de la situation financière de l'association et de la nature du projet présenté.

Communes déléguées de Saint-Mars-la-Jaille et de Vritz - approbation des Plans Locaux d'Urbanisme, des Schémas Directeurs d'Assainissement Pluvial et des zonages des eaux pluviales

(Délibération n°257/2019, 258/2019, 262/2019, 263/2019 en date du 12 décembre 2019)

Le conseil municipal a décidé de valider les changements apportés aux projets de Plans Locaux d'Urbanisme, les Schémas Directeurs d'Assainissement Pluvial et les zonages des eaux pluviales des communes déléguées de Saint-Mars-la-Jaille et de Vritz.

> Consultez les PLU et les SDGEP sur le site internet.

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2020

Commerce de proximité Le Vritzien - soutien pour le maintien du dernier commerce

(Délibération n°008/2020 en date du 14 janvier 2020)

Lors d'un rendez-vous avec Monsieur le Maire, Monsieur OLIVE, gérant du commerce de proximité Le Vritzien, a fait part de son projet de s'installer sur le marché hebdomadaire le mardi matin à Saint-Mars-la-Jaille. Pour cela, il lui faut acheter une remorque équipée d'une vitrine frigorifique. Monsieur OLIVE sollicite une subvention à hauteur de 30% de son investissement auprès de la commune. Ce commerce bénéficie déjà d'une aide financière dégressive accordée par la commune historique de Vritz sur une période de trois ans (300 € par mois la 1^{re} année, 200 € par mois la 2^e année et 100 € par mois la 3^e année). Le versement de cette aide se terminera mi-février 2020.

Le conseil municipal a décidé de maintenir le versement à Monsieur OLIVE d'une aide financière mensuelle de 100 € à compter du 15 février 2020 pour une durée de 36 mois.

Commune déléguée de Saint-Sulpice-des-Landes - projet de création d'un parking rue de Bretagne - acquisition du foncier - modification de la délibération n° 135/2019 en date du 23 mai 2019

(Délibération n°019/2020 en date du 14 janvier 2020)

Le conseil municipal confirme le projet d'acquisition des parcelles de terre cadastrées section B numéros 370 et 371 situées rue de Bretagne sur la commune déléguée de Saint-Sulpice-des-Landes moyennant un prix de 17,50 € le mètre carré et valide le fait que l'ensemble des frais liés à cette acquisition sera à la charge de la commune.

Pour rappel, l'acquisition de ces parcelles permettra la création d'un parking qui sera notamment utilisé pour les services périscolaires.



Les compte-rendus complets sont consultables et téléchargeables sur le site internet ; ils sont affichés dans chacune des communes déléguées.



Le festival Harpes au Max recherche des bénévoles

À vos candidatures ! Le festival Harpes au Max organisé par COMPA, en partenariat avec les Harpes Camac et la ville d'Ancenis-Saint-Géréon recrute, ses bénévoles !

Être bénévole Harpes au Max, c'est l'opportunité de participer à :

- l'accueil des festivaliers au point info du Village ;
- le service au bar sur le Village ;
- la vente à la boutique du festival ;
- la logistique sur le Village (aide à l'installation et au rangement, signalétique, gestion des déchets) ;
- l'accueil des artistes (préparation de loges, accompagnement d'un ensemble, traduction, ravitaillement) ;
- l'aide au catering (lieu de restauration : dressage des tables, approvisionnement des boissons, contrôle des entrées, relais auprès du traiteur) ;

- l'accueil du public en salle ;
- la mise en place de la signalétique ;
- le transport des artistes,
- l'accueil et l'information au QG bénévoles (approvisionnement des boissons, convivialité) ;
- l'hébergement des ensembles (1 à 2 personnes selon capacité).

Certains postes peuvent être adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Comment devenir bénévoles ?

- Avoir 16 ans révolus
- Remplir le formulaire sur www.harpesaumax.com ou sur la page Facebook harpesaumax.

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 15 MARS

➤ Contact : Miléna CHENEVREL par mail à benevole.ham@pays-ancenis.com ou au 02 61 68 02 94

i Dans le cadre du festival Harpes au Max, Laurent VOULZY sera en concert dans l'église de Saint-Mars-la-Jaille le 16 mai 2020 (réservation à partir du 31 mars).

Facturation déchets : optez pour le prélèvement automatique !

Régler ses factures par prélèvement automatique, c'est avoir l'esprit tranquille ! Plus besoin de se soucier du paiement et de la date d'échéance.

2 choix s'offrent à vous.

Le prélèvement mensuel : le montant de la mensualisation correspond à la part fixe de la redevance incitative échelonnée sur 10 mois de mars à décembre. Les demandes en cours d'année sont prises en compte jusqu'au 20 mai pour l'ensemble des usagers du territoire du Pays d'Ancenis et pour les nouveaux arrivants jusqu'au 20 octobre. Les levées de bac ou ouvertures de trappes complémentaires sont facturées sur l'échéancier de l'année suivante. Les changements de bac ou de composition du foyer sont également

régularisés l'année suivante.

Le prélèvement à échéance : le montant est débité automatiquement sur le compte aux dates d'échéance indiquées sur la facture (envoyée semestriellement en janvier et en juillet).

Le formulaire est disponible sur www.pays-ancenis.com, rubrique vie quotidienne/gérer mes déchets/payer ma facture. Le mandat de prélèvement est à retourner complété, daté et signé, accompagné d'un RIB au service Gestion des déchets de la COMPA ou par mail à dechets@pays-ancenis.com.

➤ Plus d'informations sur www.pays-ancenis.com ou auprès de la COMPA au 02.40.96.31.89.



Le Réseau Mobilité facilite vos déplacements

Pour circuler sur le territoire, la COMPA, en lien avec l'association Erdre et Loire Initiatives (ELI), propose la mise à disposition de véhicules (voiture, scooter).

Qu'est-ce que le Réseau Mobilité du Pays d'Ancenis ?

C'est la mise à disposition d'un scooter ou d'une voiture pour se rendre au travail, en stage, en formation, en entretien, pour effectuer une démarche administrative ou se rendre à une consultation médicale sur le Pays d'Ancenis.

Ce service s'adresse à toutes les personnes en démarche d'insertion professionnelle ou sociale, privées de véhicule ou rencontrant un problème temporaire de mobilité.

À quel tarif ?

Scoter : 2,50 € / jour (caution obligatoire)

Voiture : 5,50 € / jour (caution obligatoire)

Où se renseigner ?

Association Erdre et Loire Initiatives

- Pour un scooter ou une voiture :

Ancenis-Saint-Géréon – 730 rue Saint-Exupéry – ZAC Aéroport – 44150 Ancenis-Saint-Géréon – 02.40.83.15.01

- Pour un scooter :

Antenne de Teillé – 2 place de l'Église – 44440 Teillé – 02.40.97.73.79

Antenne de Loireauxence : 206 rue du Parc – 44370 Loireauxence (Varades) – 02.40.98.37.91

➤ Plus d'informations sur www.pays-ancenis.com et www.erdreloireinitiatives.fr

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2020

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans une des écoles de Vallons-de-l'Erdre ? Retrouvez ci-dessous les démarches à suivre.

L'école Jules FERRY

[Saint-Mars-la-Jaille]

Afin de préparer la rentrée 2020 dans les meilleures conditions, les parents qui désirent inscrire leurs enfants à l'école maternelle Jules FERRY (nés en 2017 et jusqu'en juin 2018) sont invités à se faire connaître dès maintenant en téléphonant au 02.40.97.01.41 (n'hésitez pas à laisser un message avec vos coordonnées téléphoniques) ou en mairie.

Ils doivent se présenter en mairie, munis des pièces suivantes :

- le livret de famille,
- le carnet de santé avec vaccinations à jour (vaccinations obligatoires : le D.T.-POLIO).

À l'issue de cette démarche, la mairie délivre un certificat d'inscription pour l'école.

Puis, ils peuvent prendre rendez-vous avec la directrice de l'école pour valider l'inscription et visiter l'école.

➤ Contact : Carole JOLY (directrice) au 02.40.97.01.41 ou à ce.0440863z@ac-nantes.fr

L'école Sainte-Anne

[Freigné]

Les enfants nés en 2017 rentreront en classe de Petite Section en septembre prochain.

Les familles qui le souhaitent peuvent contacter l'école pour la demande d'inscription.

➤ Contact : Isabelle BEDOUET (directrice) au 02.41.92.03.18 ou à ec.vallons-erdre.ste-anne@ec44.fr

L'école Sacré Coeur

[Saint-Sulpice-des-Landes]

Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école Sacré Coeur peuvent dès à présent contacter la directrice pour fixer une rencontre.

Merci de prévoir le carnet de santé de l'enfant et le livret de famille

➤ Contact : la directrice de l'école au 02.40.97.03.44

L'école du Dauphin

[Vritz]

Les inscriptions à l'école du Dauphin pour septembre 2020 se feront à partir du lundi 3 février 2020.

Pour une première scolarisation, seuls les enfants nés en 2017 seront inscrits d'office. Les enfants nés entre le 1^{er} janvier 2018 et le 30 avril 2018 seront mis sur liste d'attente. La rentrée des enfants nés en 2018, si elle a lieu, se fera en janvier 2021. L'inscription se fera selon les effectifs. S'il y a de nombreuses inscriptions, seuls les enfants les plus vieux seront pris. Vous serez informés de l'inscription définitive de votre enfant en juin 2020.

Pour inscrire votre enfant, il suffit de se rendre à la mairie de Vritz avec le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.

Après cela, merci de prendre rendez-vous avec la directrice, Natacha MONDEVILLE, pour l'admission. Si votre enfant était déjà inscrit dans une autre école, un certificat de radiation est nécessaire.

➤ Contact : Natacha MONDEVILLE (directrice) au 02.41.92.05.75 (laisser un message avec ses coordonnées pour être rappelé)

L'école Sainte Thérèse - Saint Fernand

[Saint-Mars-la-Jaille]

Si votre enfant est né en 2017, vous pouvez dès à présent l'inscrire en classe de Petite Section pour la rentrée de septembre 2020.

Pour les autres inscriptions de la Moyenne Section au CM2, vous pouvez aussi inscrire votre enfant dès à présent.

Merci de prendre rendez-vous auprès de l'école.

➤ Contact : 02.40.97.00.67 (laisser un message)

L'école Sainte-Marie

[Maumusson]

Pour tout renseignement sur les inscriptions scolaires, merci de contacter l'école

➤ Contact : 02.40.97.08.95.

L'ÉCOLE DU DAUPHIN DE VRITZ

Une journée au château de la Turmelière

La classe maternelle de l'école du Dauphin de Vritz s'est rendue au château de la Turmelière pour une journée sportive.



Au programme : escalade, randonnée dans le parc du château et parcours gymnique

Ce fut une journée riche en découverte sous un soleil radieux.

Le projet annuel cinématographique

Dans le cadre d'un projet annuel cinématographique, les élèves de l'école du Dauphin de Vritz visionneront au cinéma Jeanne d'Arc de Saint-Mars-la-Jaille plusieurs films durant l'année.



En décembre, les élèves de la petite section jusqu'au CE2 ont eu le plaisir de voir un film d'animation créé grâce à la technique du stop motion, "Shaun le mouton : la ferme contre-attaque" de Will BECHER et Richard PHELAN. En janvier, ils ont vu un documentaire intitulé "Aïlo", une odyssée en Laponie de Guillaume MAIDATCHEVSKY.

Avis aux écoles et aux associations de parents d'élèves

Vous pouvez nous transmettre vos articles à communication@vallonsdelerdre.fr.

Inscriptions sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 7 février pour vous inscrire sur les listes électorales.

Le répertoire électoral unique (REU) est un répertoire des électeurs en vigueur depuis janvier 2019. Il a été utilisé pour la première fois pour l'extraction des listes électorales ayant servi pour les élections européennes de mai 2019.

Il permet :

- de garantir l'unicité des inscriptions ;
- d'alléger la charge de travail des services municipaux, grâce aux inscriptions et radiations opérées d'office (jeunes majeurs, naturalisations, décès, pertes de la capacité électorale, inscriptions dans une autre commune) ;
- de s'inscrire au plus près du scrutin (jusqu'au 6^e vendredi précédant l'élection) ;
- de s'inscrire en ligne ;
- de vérifier sa situation électorale.

Comment vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales ?

1. Rendez-vous sur www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique "Élections" sur le service en ligne "Interroger sa situation électorale"
2. Renseignez la commune où vous pensez être inscrit ainsi que vos informations personnelles
3. Vous obtiendrez ainsi la confirmation de votre inscription dans cette commune.
4. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 7 février.

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Afin de pouvoir voter aux élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars, vous devez vous inscrire sur les listes électorales avant le 7 février.

Cette inscription peut se faire :

- par internet sur www.demarches.interieur.gouv.fr ;
- par courrier adressé à la mairie ;
- à l'accueil de votre mairie.

Il vous sera demandé un justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

COLLÈGE LOUIS PASTEUR

Une salle de technologie et un CDI flambants neufs !

“ Au collège, les travaux de rénovation se poursuivent sans retard et les premiers résultats sont déjà motivants.

Monsieur HARTMANN, vous enseignez la technologie : que pensez vous de votre nouvelle salle de classe ?

Je suis très satisfait ; les conditions de travail sont idéales. La nouvelle salle offre plus d'espace et permet une meilleure circulation pour aider les élèves. J'ajoute qu'elle permet un gain en consommation électrique en adoptant un éclairage à LED performant. Mais le mieux est de demander aux élèves. Justement, voici Soline, Yaëlle et Iness, élèves de 6^e. Comment trouvez-vous la salle ?

Les élèves : c'est super la salle est belle, ça motive ! En plus, Monsieur HARTMANN a mis plein d'objets étonnants dans la salle : un vieux poste de radio, un ancien téléphone, un minitel, etc. Cela nous rend curieux, on a envie d'apprendre !

Madame FAURE, vous êtes professeure-documentaliste, comment trouvez-vous votre nouvel espace ?

Après 2 ans de travail en équipe pour optimiser le CDI, le résultat est à la hauteur de nos espérances. L'aménagement a été un vrai défi ! Une soixantaine d'élèves volontaires se sont investis pour mettre en cartons les 15 000 exemplaires de l'ancien CDI que des professionnels ont ensuite transférés au 1^{er} étage. Une belle solidarité !

Le mobilier et surtout les différents espaces proposés ont été pensés pour un usage plus facile pour les élèves. Le nouveau CDI est un lieu de culture et de savoir stimulant pour nos collégiens ! ”

L'équipe pédagogique du collège Louis PASTEUR



Programme d'hiver de l'accueil de loisirs

Pendant les vacances de février, le service enfance jeunesse propose des animations pour les enfants.



Des sorties autour du thème du jeu sont prévues.

Dates à retenir

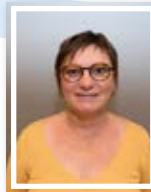
- Jeudi 20 février : sortie au parc de loisirs Badaboum'Circus à Angers
- Mardi 25 février : grand Loto de la Chandeleur à la résidence des Jardins de l'Erdre
- Jeudi 27 février : grande journée autour du jeu sous toutes ses formes
- Vendredi 28 février : soirée jeux en famille

➤ Retrouvez le programme et les modalités d'inscriptions sur le site internet de la commune

TOUT SAVOIR SUR LE CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) accompagne les personnes en difficultés. Il travaille en partenariat avec différents partenaires (associations, organismes d'aide, entreprises...).

Le CCAS gère également le service logements (communaux et sociaux).



Sylviane LEROUX

Adjointe en charge de la commission communale "Affaires Sociales", vice-présidente du CCAS

Une personne isolée, une famille en difficulté à cause de la maladie, d'une séparation, de la perte d'un emploi, d'une gestion compliquée du budget, etc., voici ce à quoi est confronté le CCAS. L'agent employé par la mairie, l'adjoint aux affaires sociales et tous les bénévoles s'emploient à trouver des solutions durables pour aider ces personnes fragilisées à surmonter leurs difficultés. Pour cela, le CCAS et la commission des affaires sociales réfléchissent à des projets qui permettent d'alléger les dépenses budgétaires de ces foyers. Il n'existe pas d'autre voie vers la solidarité que la recherche et le respect de la dignité humaine.

LE CCAS, C'EST QUOI ?

Le CCAS est un lieu d'accueil et d'écoute. La personne en charge du CCAS accompagne, renseigne et oriente les personnes en difficultés vers différents partenaires (assistantes sociales, Mission Locale, associations solidaires...).

En cas de difficultés financières et selon la situation, le CCAS peut attribuer des aides alimentaires et/ou financières, des avances remboursables et des bons carburant.



CONTACTER LE CCAS

Le bureau des affaires sociales est situé à Vritz. Cependant, il est possible de rencontrer la personne en charge du CCAS, sur rendez-vous, dans chacune des communes déléguées.

☎ 02.85.29.33.00 ✉ social@vallonsdelerdre.fr



LES AIDES POSSIBLES

Le portage à domicile (Domirepas) : la société Domirepas propose la livraison à domicile de menus variés et adaptés à votre régime alimentaire. Plus d'informations sur www.domirepas.fr

La téléassistance : ce service permet à toute personne âgée, isolée, en situation de handicap ou sortant d'une hospitalisation, de rester à son domicile grâce à un système d'écoute et d'assistance 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Lila à la demande : ce service de transports vous permet de vous déplacer au sein du Pays d'Ancenis. Il est aussi accessible aux personnes en fauteuil roulant.

L'Accompagnement Solidaire à la Mobilité : cette association vallonnaise assure le transport de toute personne n'ayant pas ou plus de moyen de locomotion.

Les plans canicule et grand froid : les personnes vulnérables peuvent venir s'inscrire sur un registre en mairie. En cas de fortes chaleurs ou de grand froid, les membres du CCAS contacteront ces personnes et agiront si besoin.

Les cours d'alphabétisation (Croix-Rouge) : plus d'informations en page 14 de ce bulletin

La mutuelle intercommunale MCRN : elle permet aux habitants du Pays d'Ancenis d'adhérer à une mutuelle avec des prix négociés.

Le Secours Catholique : une équipe de bénévoles intervient sur les secteurs paroissiaux de Riallé et Saint-Mars-la-Jaille pour aller à la rencontre de toute personne ayant des problèmes de précarité et d'exclusion.

Les Restos du Cœur : l'association apporte une aide alimentaire aux personnes les plus démunies.



LES PARTENAIRES

L'Espace Départemental des Solidarités (EDS) - assistantes sociales : 14 avenue Charles-Henri de COSSÉ-BRISSAC, Saint-Mars-la-Jaille - 02.40.97.04.70

La Mission Locale : sur rendez-vous au 02.40.96.44.30

La Maison des services au public de RIALLÉ : sur rendez-vous à prendre auprès du CCAS au 02.85.29.33.00

EDF Solidarité

Les entreprises vallonnaises



Le CCAS travaille en lien avec le service enfance jeunesse sur des actions intergénérationnelles. Le CCAS et le Centre Médico-Social organisent également des ateliers cuisine (ces ateliers sont actuellement suspendus dans l'attente d'une nouvelle équipe). De plus, un projet d'épicerie sociale et solidaire est en cours de réflexion.

Enfin, le CCAS travaille en partenariat avec les entreprises vallonnaises pour favoriser l'accès à l'emploi.

LES ACTIONS ORGANISÉES PAR LE CCAS



LES PERMANENCES

📍 ESPACE DES 4 SAISONS À SAINT-MARS-LA-JAILLE

La Mission Locale : 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois de 9h à 17h sur rendez-vous au 02.40.96.44.30

Maison des services au public de Riaillé : sur rendez-vous auprès du CCAS au 02.85.29.33.00

ADMR : le mercredi sur rendez-vous au 02.40.97.64.05 ou au 02.40.97.41.36

Mutuelle MCRN (Mutuelle des Cheminots de la Région de Nantes) : lundi 20 avril de 9h à 12h et lundi 8 juin de 14h à 17h ; sur rendez-vous au 02.40.89.22.91

CLIC : permanences suspendues

Cours de français (Croix-Rouge) : les lundis et samedis de 10h à 11h30 (hors vacances scolaires)

📍 RUE DE L'EUROPE À SAINT-MARS-LA-JAILLE

Les Restos du Coeur : le mardi de 9h à 11h

📍 MAIRIE D'ANCENIS-SAINT-GÉRÉON

CIDFF (Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles) : le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 13h45 à 17h sur rendez-vous au 02.40.83.87.00

ADAVI (France Victime) : le 2^e jeudi de chaque mois de 14h30 à 17h30 sur rendez-vous au 02.40.83.87.00

📍 MAISON DE L'ÉTAT À ANCENIS-SAINT-GÉRÉON

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) : les lundis, mardis et vendredis de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30

CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail) : uniquement sur rendez-vous au 39.60

📍 ESPACE CORAIL À ANCENIS-SAINT-GÉRÉON

MSA (Mutualité Sociale Agricole) : le lundi de 9h à 12h sans rendez-vous et l'après-midi sur rendez-vous au 02.40.41.39.39

📍 MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT À CHÂTEAUBRIANT

Conciliateur de justice : sur rendez-vous au 02.28.50.44.41



LE SERVICE LOGEMENTS

Le CCAS gère également le service logements. Il vous accompagne dans votre démarche de demande de logement social ou communal.

Les logements communaux

Courant 2020, Vallons-de-l'Erdre comptabilisera 57 logements communaux. Une commission d'attribution des logements composée d'élus a été créée.

➤ Pour effectuer une demande de logement communal, il vous faut remplir un formulaire disponible auprès des mairies déléguées

Les logements sociaux

La commune dispose actuellement de 194 logements sociaux gérés par 2 bailleurs sociaux : Habitat 44 et Harmonie Habitat.

➤ Pour effectuer une demande de logement social, vous pouvez retirer un formulaire auprès des mairies déléguées ou effectuer votre demande en ligne sur www.demandelogement44.fr

▷ SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER

Concours de belote par équipes



organisé par l'Amicale des Donneurs de Sang

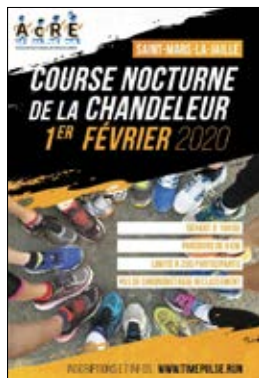
Inscriptions à partir de 13h30

6,50 € par joueur

1^{er} prix : 80 € ; 2^e prix : 60 € ; 3^e prix : 40 € ; 4^e prix : 30 € ; 1 lot à chaque participant

Saint-Mars-la-Jaille
14h, salle LECOQ

Course nocturne de la Chandeleur



organisée par l'ACRE

Parcours de 9 km ; limitée à 200 participants

Tarif : 6 €

Saint-Mars-la-Jaille
18h30, salle omnisports

▷ Inscriptions sur www.timepulse.run

Forum des métiers

organisé par la COMPA

Ancenis-Saint-Géréon
de 9h à 17h, espace Édouard LANDRAIN

▷ Plus d'informations sur www.pays-ancenis.com

▷ SAMEDI 1^{ER}, DIMANCHE 2, VENDREDI 7, SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 FÉVRIER

Variétés de Freigné



organisées par les Saltimbanques

Tarifs :

7 € adulte ; 3,50 € enfant de 6 à 12 ans

20h30 le vendredi et les samedis,
14h30 les dimanches

Freigné

20h30 ou 14h30, théâtre des Saltimbanques

▷ Réservations au 02.41.26.89.02 ou au 02.41.61.02.43

▷ DIMANCHE 2, SAMEDI 8, DIMANCHE 9, SAMEDI 15, DIMANCHE 16, VENDREDI 21 ET SAMEDI 22 FÉVRIER

Variétés de Saint-Sulpice-des-Landes

organisées par Loisirs et Culture

Tarifs : 7 € adulte ; 3 € enfant

20h30 le vendredi et les samedis,
14h30 les dimanches

Saint-Sulpice-des-Landes
20h30 ou 14h30, salle Saint-Clément

▷ Réservations au 02.40.97.43.02 ou au 02.40.97.41.53 (jusqu'à 21h)

▷ VENDREDI 7 FÉVRIER

Don du sang



Freigné
de 16h30 à 19h30, salle MCL

▷ SAMEDI 8 FÉVRIER

Assemblée générale

organisée par l'Accompagnement Solidaire à la Mobilité (transport solidaire)

Vritz

10h, espace des Ardoisières

Réalisation de nichoirs

organisée par Une Folle Idée

Réalisation de nichoirs à assembler lors d'un atelier le 19 février

Apporter du bois, notamment du bois de palette

Maumusson

14h, 10, la Garenne

Soirée Karaoke

organisée par l'Amicale Laïque de l'école Jules FERRY

Entrée gratuite ; possibilité de réserver votre repas (croque-monsieur : 2 € l'unité)

Freigné

20h, salle MCL

▷ Contact : amicalelaiquejulesferry44540@gmail.com

▷ MARDI 11 FÉVRIER

Après-midi jeux

organisé par l'ADMR

L'ADMR invite les personnes de plus de 60 ans à venir partager un moment de convivialité. En plus des jeux déjà sur place, n'hésitez pas à apporter le vôtre pour le faire découvrir.

Prévoir 2 € pour le goûter

Saint-Mars-la-Jaille
de 15h à 17h, salle LECOQ

▷ Inscriptions auprès d'Isabelle LÉPICIER au 02.40.97.52.71

▷ VENDREDI 14 FÉVRIER

Assemblée générale

organisée par la Gaule Saint-Marsienne

Ordre du jour : rapport moral et financier

Verre de l'amitié

Des personnes motivées sont recherchées pour rentrer dans le bureau.

Saint-Mars-la-Jaille
20h, salle LECOQ

► DIMANCHE 8 MARS

Super loto

organisé par le SIRANAC Club
Ouverture des portes à 12h
Bar et restauration sur place
Tarif unique 2 € la carte

Saint-Mars-la-Jaille
14h, espace Paul GUIMARD

➤ Réservations auprès de Nadine au 06.60.23.64.31 (sms possible) ou de Jean-Luc au 09.54.68.06.96
Places maintenues jusqu'à 13h15

► SAMEDI 14, DIMANCHE 15, VENDREDI 20 ET SAMEDI 21 MARS

Variétés de Vritz

VRITZ VARIETES
MARS 2020
occupe l'espace...
des ardoisières

Sam 14 20h30	Dim 15 15h00	Ven 20 20h30	Sam 21 20h30
-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

Réservation 02.41.92.93.15 / 06.86.22.07.22
Entrée 6,50€/3€ - 12 ans

organisées par Familles Rurales
Tarifs : 6,50 € adulte ; 3 € moins de 12 ans
20h30 le vendredi et les samedis,
15h le dimanche

Vritz
20h30 ou 15h, espace des Ardoisières

➤ Réservations au 02.41.92.93.15 ou au 06.86.22.07.22

► VENDREDI 14 MARS

SPECTACLE

Assis



ASSIS est une petite communauté de 5 personnes, un peuple imaginaire qui aurait passé trop de temps assis. Imaginaire, vraiment ?... Observons ce peuple danser pour mieux comprendre le nôtre !

Saint-Mars-la-Jaille
20h30, espace Paul GUIMARD

➤ Tarifs : 8 / 11 / 14 €
Billetterie au 02.85.29.33.00 ; à contact@vallonsdelerdre.fr ; dans chaque mairie déléguée

► DIMANCHE 22 MARS

Concours de belote

organisé par le Com'T Sulpicien

Saint-Sulpice-des-Landes
à partir de 14h, salle des fêtes

► SAMEDI 4 AVRIL

14^e Concours de la chanson française

organisé par le Comité des Fêtes de Saint-Mars-la-Jaille

Ouverture des portes à 14h30 (après-midi) et à 19h30 (soir)

Tarifs des entrées : 6 € adulte ; 3 € moins de 12 ans ; gratuit moins de 3 ans

Bar et restauration sur place avec la participation d'un camion ambulant

Tous les membres du Comité des Fêtes vous remercient et comptent sur vous pour être au rendez-vous. Venez nombreux.

Saint-Mars-la-Jaille
14h30 et 19h30, espace Paul GUIMARD

➤ Inscription pour les chanteurs jusqu'au samedi 14 mars inclus à comitedesfetes.smlj@gmail.com ou au 02.40.56.96.30

ATTENTION

Dépôt des articles

Date limite : 10 février

Transmission **des articles** à l'accueil des mairies déléguées ou par mail à

communication@vallonsdelerdre.fr
ou associations@vallonsdelerdre.fr

La commission ne garantit pas la diffusion des articles transmis après la date limite.



Cinéma Jeanne d'Arc

- Tél. 02.40.97.08.63
Boulevard de la Ferronnays - Saint-Mars-la-Jaille
- Tarifs : 6 € à partir de 14 ans ; 4 € moins de 14 ans
Avec la carte de fidélité : 10^e entrée gratuite
- Retrouvez la programmation sur cinema.jeannedarc.free.fr et dans les commerces

f NOUVEAU ! Suivez l'actualité du cinéma sur la page Facebook @Cinema.Jeanne.D.Arc

Au programme en février

- **Mission Yéti** (1h24) - Samedi 1^{er}, 15h et 20h30 - Dimanche 2, 10h30 et 15h
- **Rendez-vous chez les Malawas** (1h32) - Samedi 1^{er}, 22h30 - lundi 3, 15h
- **Manhattan Lockdown** (1h41) - lundi 3, 20h30

- **Sam Sam** (1h20) - mercredi 5, 20h30 - vendredi 7, 20h30 - samedi 8, 22h30 - lundi 10, 20h30
- **Selfie** (1h47) - vendredi 7, 20h30 - lundi 10, 15h
- **Bad boys for life** (2h04) - mercredi 5, 20h30 - vendredi 7, 22h30 - samedi 8, 22h30 - lundi 10, 20h30
- **Ducobu 3** (1h35) - mercredi 12, 15h - samedi 15, 15h et 20h30 - dimanche 16, 15h - lundi 17, 15h
- **L'esprit de famille** (1h38) - mercredi 12, 20h30 - vendredi 14, 22h30 - samedi 15, 22h30
- **1917** (1h59) - vendredi 14, 20h30 - samedi 15, 22h30
- **Sonic le film** (1h34) - mercredi 19, 15h - vendredi 21, 15h - samedi 22, 15h et 20h30 - dimanche 23, 10h30 et 15h
- **Le lion** (1h35) - mercredi 19, 20h30 - vendredi 21, 20h30 - lundi 24, 15h
- **Birds of Prey et la fabuleuse histoire de Harley Quinn** (1h48) - vendredi 21, 22h30 - samedi 22, 22h30 - lundi 24, 20h30

Les rendez-vous des aînés

CLUB DE LA VALLÉE DE L'ERDRE

[Bonnœuvre]

Marche

Vendredi 7 février

CLUB RENCONTRES ET LOISIRS

[Freigné]

Carnaval des enfants de l'école Sainte-Anne

Judi 13 février à 14h - salle du club

Accueil des enfants, activités, boissons, friandises, belote des adhérents pour clôturer l'après-midi

Concours de belote interclub avec Candé

Mardi 25 février - Candé

Activités diverses

Judi 27 février à 14h - salle du club

CLUB BON ACCUEIL

[Saint-Sulpice-des-Landes]

Concours de belote avec engagements permanents

Dimanche 1^{er} mars à 14h - salle des fêtes

6,50 € l'engagement

1 lot à chaque participant

CERCLE DE L'ÂGE D'OR

[Saint-Mars-la-Jaille]

Concours de belote avec annonces

Mercredi 12 février à 14h espace Paul GUIMARD

Ouvert à tous

Inscriptions à partir de 13h

6,50 € par personne

1 lot à chaque joueur



CLUB DE LA FRATERNITÉ

[Vritz]

Les rendez-vous du mois

Judi 6 février à 13h30

Judi 20 février à 13h30

REPAS DES AÎNÉS

[Vritz]

Samedi 1^{er} février

co-organisé par Familles Rurales de Vritz et la commune de Vallons-de-l'Erdre



ANIMATIONS POUR ENFANTS

Bébés lecteurs

Freigné - jeudi 6 février - 10h

Saint-Sulpice-des-Landes - vendredi 14 février - 10h

Heure du conte

Le Pin - mercredi 12 février - 10h

ANIMATIONS POUR ADULTES

Permanences de l'espace multimédia

Saint-Mars-la-Jaille - mardi 11 et vendredi 14 février - 10h

Pour découvrir ou pour approfondir ses connaissances informatiques

Trico'thé

Bonnœuvre - vendredi 7 février - 15h

Vous aimez tricoter, crocheter, papoter ?

ANIMATIONS TOUT PUBLIC

Impression 3D

Saint-Mars-la-Jaille - mercredi 19 février - 15h

Venez découvrir les secrets d'une imprimante 3D avec l'espace multimédia.

À partir de 8 ans

Uniquement sur réservation - nombre de places limité

Contes et légendes

Atelier "Chant du tiroir" animé par Dastum

Saint-Mars-la-Jaille - vendredi 14 février - 15h

Dastum s'est donné pour mission le collectage, la sauvegarde et la diffusion du patrimoine oral de l'ensemble de la Bretagne historique. L'association vous propose un atelier "Chant du tiroir" autour des "Menteries, fabliaux et facéties". L'atelier est un temps d'échanges autour des chansons traditionnelles collectées. Au terme de la rencontre, les participants repartent avec le cahier de chansons découvertes ensemble et chantées afin de s'approprier ce répertoire et le faire vivre.

Cet atelier s'adresse à un public adulte.

Réservation recommandée

Rencontre contée "Ils vécurent heureux et eurent de belles archives" animée par Laurent CARUDEL, conteur

Saint-Mars-la-Jaille - vendredi 28 février - 19h

Vous êtes plutôt... Petit Chaperon rouge ou Gilles de RAIS (Barbe Bleue du coin) ? Contes ou légendes locales ? D'ailleurs, quelles différences ? Comment ces récits arrivent-ils jusqu'à nous ? Laurent CARUDEL, conteur, vous propose quelques réponses sous forme d'histoires racontées, d'anecdotes, de quizz...

Cette conférence s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux enfants (à partir de 6 ans).

Renseignements : 02.40.97.37.26 ou 06.07.80.59.42

Sauf mention contraire, les animations ont lieu dans la bibliothèque de la commune déléguée.

Toutes les animations sont gratuites et ouvertes à tous.

www.bibliofil.pays-ancenis.fr/ /  [bibliofilpaysancenis](https://www.facebook.com/bibliofilpaysancenis)



Des cours de français à Vallons-de-l'Erdre

« Apprendre la langue est un devoir peut-être mais aussi un droit ».



L'histoire

Juillet 2018, une famille Syrienne est accueillie à Saint-Mars-la-Jaille avec le CCAS de la commune Vallons-de-l'Erdre. Une équipe de bénévoles se mobilise pour les accueillir, les uns au plus près des besoins pratiques et les autres pour leur apprendre le français.

Parallèlement, des personnes allophones, habitant aussi Vallons-de-l'Erdre demandaient à s'inscrire aux cours de FLE (Français Langue Étrangère) organisés par Croix Rouge à Ancenis-Saint-Géréon.

Ils étaient hors commune et à Ancenis-Saint-Géréon les groupes étaient saturés,

ils se sont retrouvés sur listes d'attente.

Devant les besoins, les bénévoles de Vallons-de-l'Erdre, en lien avec la municipalité et le CCAS ont sollicité la Croix Rouge pour ouvrir une antenne FLE.

La mise en place

La commune met à disposition une salle à l'espace des 4 Saisons (ancienne maison de retraite).

Depuis septembre, des cours de français sont dispensés les lundis et samedis matin de 10h à 11h30 (hors vacances scolaires)

D'horizons diverses, Syrie, Bulgarie, Roumanie, Tchad, Sénégal, Maroc, ils sont 16 inscrits. Les cours, espace de sociabilité et de rencontre, sont assurés par 6 bénévoles.

➤ Contact : CCAS de Vallons de l'Erdre au 02.85.29.33.00
ou Danièle JUSTEAU au 06.88.20.05.68

Raid Loire en famille

Inscrivez-vous dès mars !



Organisée par la COMPA et le Département de Loire-Atlantique, la 9^e édition se déroulera le dimanche 14 juin 2020 à Le Cellier.

Le principe ? Par équipe de 3 (1 adulte et 2 enfants ou 2 adultes et 1 enfant), les participants enchainent des activités sportives de pleine nature : VTT, canoë, course d'orientation, tir à l'arc, et découvrent ensemble l'environnement et le patrimoine local.

Programme complet et inscriptions : à partir de mars sur le site internet du Département de Loire-Atlantique : www.loire-atlantique.fr

Un évènement en partenariat avec l'association Plein Air Ancien Canoë Kayak et la commune de Le Cellier.



FOCUS SUR LES SPECTACLES DE VARIÉTÉS, L'ENVERS DU DÉCOR



Répétitions pour le spectacle 2020



Répétitions pour le spectacle 2020

Loisirs & Culture, variétés de Saint-Sulpice-des-landes

[du 2 au 22 février]

Depuis plusieurs années, l'association Loisirs & Culture propose un spectacle de variétés. Retrouvez-les cette année encore sur la scène de la salle Saint-Clément.

La troupe est divisée en plusieurs groupes.

Les groupes de danses

Les chefs de groupe sélectionnent les musiques et chorégraphies qu'ils proposent aux membres du groupe. Les enfants présenteront 4 danses très différentes. Les jeunes adultes ont, quant à eux, créé 2 danses plus acrobatiques.

Les groupes de théâtre

Le groupe des adolescents est encadré par Patricia. Le groupe des adultes, lui, s'auto-gère et joue les saynètes écrites

par Didier (sulpicien depuis peu). Le groupe présentation s'occupe de faire suivre le fil conducteur du spectacle, écrit par ses soins, qui sera cette année un conte du Moyen Âge.

Il ne faut pas non plus oublier les duos de danses, de chants, mimes et autres petites saynètes de transition devant le rideau.

Les répétitions

La troupe s'est retrouvée mi-janvier pour la 1^{re} répétition générale. Les différents groupes préparent depuis octobre un spectacle qui, ils l'espèrent, plaira au public.

Les Saltimbanques, variétés de Freigné

[du 25 janvier au 9 février]

Les Saltimbanques proposent un spectacle de variétés tous les ans le dernier week-end de janvier et les 2 premiers de février ainsi qu'une pièce de théâtre en octobre les années impaires.

Les sketches et saynètes sont en partie écrits par certains acteurs ; parfois des numéros de célébrités sont repris.

Chaque commission désigne les membres dans chaque groupe.

Les danses sont créées par les protagonistes, réunissant des groupes de collégiens, d'adultes et sont encadrées parfois afin d'avoir un œil extérieur.

Concernant les chants, chaque artiste propose son envie et le bureau adapte la prestation à la scène. Les costumes sont fabriqués par des couturières bénévoles ou loués à d'autres associations environnantes.

La plupart du temps, les décors sont faits maison car la troupe a la chance d'avoir des personnes douées de leurs mains.

Pendant les séances, 6 hommes sont dans les coulisses pour installer et débarrasser rapidement ceux-ci.

Les répétitions débutent à la rentrée scolaire une fois par semaine ; elles ont lieu à la salle du patronage, celle-ci étant gérée entièrement par les Saltimbanques.

La troupe existe aussi car elle a une chance d'avoir 2 techniciens de la lumière et du son méticuleux, sans oublier un technicien de métier indispensable.

N'occultons pas les trésorières, secrétaires, barmans sans qui les 90 bénévoles ne pourraient prendre du plaisir.



Variétés 2019



Pièce de théâtre 2019

Vritz Variety Village, variétés de Vritz

[du 14 au 22 mars]

Les Variétés de Vritz sont les dernières de la saison à Vallons-de-l'Erdre ; elles auront lieu cette année à l'espace des Ardoisières de Vritz les 2^e et 3^e week-ends de mars.

Lancement de la nouvelle saison

La réunion de lancement des Variétés a lieu en septembre. Toutes les personnes qui souhaitent intégrer la troupe (aussi bien sur scène que dans les coulisses) y sont conviées. Les membres de la troupe sont ensuite répartis par groupe supervisé par un responsable.

La phase de création

Les groupes travaillent en autonomie avec, en général, une réunion de suivi par mois dirigée par le responsable de groupe. Pour créer leur numéro, ils peuvent s'inspirer de ce qui est diffusé à la télévision ou sur internet mais c'est toujours l'imagination qui prime. Les danseurs élaborent leur chorégraphie, choisissent leurs musiques, leurs tenues de scène, etc. Les acteurs écrivent et mettent en scène leurs sketches et décident des costumes qu'ils vont porter. Les chanteurs composent leurs morceaux.

En parallèle, les équipes techniques

œuvrent pour prévoir les décors ainsi que le matériel son et lumière.

Les répétitions

À partir de fin février, le rythme s'accélère avec les répétitions générales et la transformation de l'espace des Ardoisières en salle de spectacle. Il y a 3 répétitions générales pour lesquelles tous les membres de la troupe doivent être présents. Ces répétitions permettent d'ajuster la mise en scène des sketches et de travailler les transitions. Après la 1^{re} répétition générale, 2 personnes de l'équipe technique préparent toutes les musiques de changement de scène, adaptées à chaque scène. La dernière répétition générale aura lieu le 13 mars prochain pour les dernières retouches et tout sera fin prêt pour vous accueillir les 14, 15, 20 et 21 mars 2020.



Préparation du spectacle 2019



Spectacle 2019

Annoncez vos événements dans les journaux



Via Infocale pour les journaux Ouest-France et L'Éclaireur

Le site internet Infocale permet aux acteurs de la vie locale (associations, mairies...) d'annoncer leurs manifestations, réunions, spectacles...

Pour ce faire, il vous suffit de vous inscrire sur le site www.infocale.fr puis de vous connecter avec vos identifiants saisis lors de l'inscription.

Une fois connecté, vous pouvez compléter le formulaire et vous laisser guider. Votre annonce est ensuite validée par la rédaction et publiée dans les journaux et sur les sites internet du réseaux infocale.

Via les correspondants locaux de presse pour le journal L'Écho d'Ancenis

Pour annoncer vos événements dans L'Écho d'Ancenis, vous pouvez contacter directement les correspondants locaux de presse listés ci-contre.

Les correspondants locaux de presse

Retrouvez les coordonnées des correspondants de presse de la commune.

Merci de les avvertir au moins 8 à 15 jours avant un événement

Ouest France

- **Gaëtan GUERRIER** pour toutes les communes déléguées sauf Freigné : guerrier.gaetan@orange.fr ; 02.40.97.51.77 (laisser un message)
- **Joseph BOUILDE** pour la commune déléguée de Freigné : joseph.bouilde@wanadoo.fr ; 06.86.07.03.38 ou 02.41.92.00.01

L'Écho d'Ancenis

- **Florence SAND** pour les communes déléguées de Saint-Mars-la-Jaille, Saint-Sulpice-des-Landes et Bonnœuvre : florence.sand31@gmail.com ; 06.95.52.20.36
- **Joseph BOUILDE** pour la commune déléguée de Freigné : joseph.bouilde@wanadoo.fr ; 06.86.07.03.38 ; 02.41.92.00.01
- **Thierry BRUNET** pour la commune déléguée de Vritz : thierry@archibrunet.com ; 07.82.64.41.03
- **Alain PASSIANT** pour la commune déléguée de Maumusson : alain.passiant.44@gmail.com ; 06.50.12.38.77

L'Éclaireur de Châteaubriant

- **Agnès VANDAELE** pour la commune déléguée de Saint-Mars-la-Jaille : vandag.eclaireur@orange.fr (à utiliser en priorité) ; 06.08.89.85.05 ou 02.40.97.51.77 (laisser un message)
- **Stanislas HARDY** pour la commune déléguée de Bonnœuvre : stanislas.hardy@wanadoo.fr ; 06.10.36.34.94 ou 02.40.72.35.76
- **Anne-Marie FLOCH** pour les communes déléguées de Vritz et Saint-Sulpice-des-Landes : floch.am@sfr.fr ; 06.12.30.84.58

**RÉCOMPENSE
À GAGNER***

JEU



Je me balade dans vallons-de-l'Érdre, saurez-vous trouver où je me suis caché ce mois-ci ?

Donnez votre réponse en message privé sur la page Facebook de la commune @CommunedevallonsdelErdre valontin

* Le gagnant sera tiré au sort parmi les bonnes réponses. Le règlement du jeu est à consulter sur le site internet de Vallons-de-l'Érdre.

RÉPONSE DU MOIS DERNIER :

Une décoration de Noël à Maumusson

Bravo à Thierry, gagnant du tirage au sort du mois décembre, qui a remporté 2 places pour le spectacle "Arrêts de Jeu".



MAIRIE

- 18 avenue Charles-Henri de COSSÉ BRISSAC - BP 17
Saint-Mars-la-Jaille - 44540 Vallons-de-l'Érdre
- contact@vallonsdelerdre.fr
- www.vallonsdelerdre.fr
- 02.85.29.33.00 (appel non surtaxé)
Accueil téléphonique
 - du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h30
 - le samedi : 9h-12h

Bulletin municipal d'information

Tirage : 3 150 exemplaires
Imprimerie PLANCHENAU - Dépôt légal : février 2020
Mairie : 02.85.29.33.00
Courriel : communication@vallonsdelerdre.fr
Directeur de la publication : Jean-Yves PLOTEAU
Conception : Lisa CHAUVIGNÉ et Léa JAHAN (service communication)
Commission communication : Alain RAYMOND, Gaëlle TERRIEN, Caroline JEMET, Jacqueline PETITEAU, Danièle JUSTEAU, Frank GUILLAUMEUX, Nadia LERAY, Marie-Thérèse POILÉVRE, Nicolas LEDUC, Marie-Laure COQUEREAU, Sophie GILLOT
Bulletin téléchargeable sur le site internet
<http://www.vallonsdelerdre.fr>